ThéraPerche contribue à renforcer l'attractivité médicale du Perche en accueillant 4 docteurs "juniors" en novembre

Fondée début 2025, l'association ThéraPerche poursuit un objectif fort : favoriser l'accès à des soins de qualité dans le Perche en soutenant l'innovation, la formation et l'installation des futurs professionnels de santé.

ThéraPerche rassemble des professionnels médicaux et paramédicaux : libéraux (membres ou non du Pôle de Santé libéral, ambulatoire et multisite du Val d'Huisne Ornais*), professionnels salariés du Centre Territorial de Santé de Rémalard**, professionnels de l'hôpital de Bellême et professionnels retraités.

L'équipe de ThéraPerche a élaboré un programme complet et innovant pour mettre en place son projet.

L'association travaille en partenariat étroit avec les communautés de communes des Collines du Perche Normand et Cœur de Perche, le Conseil Départemental de l'Orne, les communes, les organismes publics (l'ARS de l'Orne, la CPAM de l'Orne et leurs équipes) ainsi que la CPTS Orne Est.

ThéraPerche est aussi accompagnée dans ses démarches par des partenaires privés : le Crédit Agricole Normandie et le Groupe Pasteur Mutualité (GPM).

Une présence régulière dans les écoles et les facultés

Nous sommes présents à l'école des kinés d'Alençon, à la faculté de médecine et de pharmacie à Caen.

Il s'agit à chaque fois de montrer la dynamique sur notre territoire et le travail quotidien de coordination entre professionnels.

Une démarche déjà active d'accueil d'étudiants.

ThéraPerche a accueilli et accompagné depuis le début 2025 3 étudiants en kinésithérapie de l'IFMK d'Alençon – IFRES de Normandie, 4 internes et 1 externe en médecine de la faculté de médecine de Caen.

Lors de leur accueil, les étudiants sont amenés à rencontrer d'autres professionnels médicaux et paramédicaux du territoire et à assister à des consultations. Ils participent aussi à la coordination interdisciplinaire et à l'ensemble des projets.

Les étudiants en kinésithérapie ont été accueillis dans les cabinets de Karine Vallée Reynier à Sablons-sur-Huisne, de Valérie Bonnement-Gillot à Ceton et d'Ysaline Maraquin, Anthony Denis, Fabienne Hervé à Bellême. Les étudiants en médecine sont venus au Centre Territorial de Santé de Rémalard avec les Drs Sophie Sinsard, Pierre Loiselet et David Blondeel et au PSLA du Val d'Huisne Ornais avec les Drs Yann Le Flohic (Berd'huis), Aurora Santamaria (Bellême) et Georges Meuric (Ceton).

Nous avons aussi organisé une formation à destination des dentistes en janvier dernier pour qu'ils puissent être maîtres de stage en lien avec la faculté dentaire de Tours. Cette formation a pu se faire grâce aux Dr Delphine Ehrhardt et Olivier Girault (dentistes à Berd'Huis).

L'innovation et la recherche clinique, un élément majeur de notre attractivité

Lancement d'un centre d'investigation en recherche clinique et d'innovation en santé.

20 professionnels sont déjà engagés et 6 actions sont déjà en route en lien avec la faculté de médecine de Caen et avec le Digital Medical Hub.

Pour novembre l'accueil de 4 docteurs juniors sur le territoire

Forte des actions mises en place, ThéraPerche a pu obtenir pour ses membres 4 agréments pour accueillir des docteurs "juniors" sur le territoire.

Rappel : Le Docteur Junior est un étudiant en médecine qui a validé les deux premières phases de son internat (phase socle et phase d'approfondissement) et qui a soutenu avec succès sa thèse d'exercice en médecine. Contrairement à l'interne *"classique"*, le docteur "junior" possède son Diplôme d'État de Docteur en Médecine, mais il n'a pas encore validé son Diplôme d'Études Spécialisées (DES). Il est donc un praticien en phase de « mise en autonomie supervisée ». Il exerce sous la responsabilité d'un médecin agréé pour accompagner.

Durant un an, ces docteurs juniors exerceront 3 jours par semaine.

Un docteur junior sera accueilli au Centre Territorial de Santé de Rémalard avec *les Drs Sophie Sinsard, Pierre Loiselet et David Blondeel*

Trois viendront sur les antennes du PSLA du Val d'Huisne Ornais *avec les Drs Yann Le Flohic, Fatima Millan-bravo, et Aurora Santamaria*

Un accueil grâce à un partenariat fort avec les collectivités territoriales

Afin de faciliter leur accueil, les étudiants sont hébergés dans un logement collectif mis à disposition par ThéraPerche grâce notamment à **l'aide financière conséquente des communautés de communes des Collines du Perche Normand et Cœur de Perche.**

Les communautés de communes s'impliquent aussi en facilitant l'accueil et l'exercice des docteurs juniors, dans de bonnes conditions.

Les municipalités de Bellême, Val au Perche, Berd'huis, Ceton, Saint Germain de la Coudre, Perche en Nocé, Rémalard en Perche, Bretoncelles et Sablons sur Huisne s'engagent aussi pour accompagner au mieux l'accueil des étudiants sur leurs communes.

Le Conseil départemental joue un rôle de soutien majeur pour aider à l'accueil et à l'attractivité du territoire.

Ce partenariat ne se résume pas uniquement à une aide financière et logistique. Nous travaillons tous ensemble pour mettre en place des solutions pour garantir un accès au soin aux habitants du territoire. Il est essentiel et montre que les acteurs locaux se mobilisent ensemble.

Contact presse : Marc SIMON, directeur 07 80 72 27 00 marc.simon@theraperche.fr

* Le Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) du Val d'Huisne Ornais regroupe 42 professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux sur plusieurs sites.

Médecin généraliste, pédiatre, pharmaciens, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, pédicures-podologues et chirurgiens dentistes. Tous sont libéraux. Ils sont présents sur : Val-au-Perche, Berd'huis, Ceton, Saint Germain de la Coudre, Bellême, Perche-en-Nocé, Rémalard-en-Perche, Bretoncelles, Sablons-sur-Huisne.

Les professionnels, sur la base du volontariat, partagent un projet médical formalisé commun. Ils ont un exercice coordonné. Ils mettent en place des actions de prévention et des missions de santé publiques

Ils exercent aussi bien dans des locaux propriétés des Communautés de Communes des Collines du Perche Normand et Cœur de Perche que dans des locaux privés.

Pour les locaux propriétés de la Communauté de Communes, le projet immobilier est à distinguer du projet de santé. Au-delà des murs, c'est bien le projet de santé qui relie les professionnels entre eux.

** Le Centre Territorial de Santé (CTS) de Rémalard-en-Perche a ouvert ses portes à l'automne 2021 à l'initiative du Conseil départemental de l'Orne.

Il s'inscrit dans le cadre du dispositif de Centre départemental de santé, visant à apporter une réponse complémentaire aux habitants grâce au recrutement de médecins salariés.

L'équipe médicale propose une prise en charge diversifiée. Plusieurs médecins généralistes consultent sur place pour assurer le suivi global des patients. De plus, des consultations spécialisées en gynécologie médicale sont assurées par une gynécologue et des sages-femmes.

Le centre possède une antenne locale à Sablons-sur-Huisne.

Au sein de ThéraPerche, les médecins du CTS et les professionnels de santé du PSLA sont engagés ensemble dans les projets de recherche et dans l'accueil et la formation des étudiants en santé.